

**ÉTUDES SUPÉRIEURES**

## Un pas vers l'emploi

Un élève handicapé au collège ou au lycée a quatre fois moins de chance d'accéder à l'enseignement supérieur qu'un élève valide. C'est l'une des constatations de l'association [Arpejeh](#) (Accompagner la réalisation des projets d'études de jeunes élèves et étudiants handicapés). « Il y a vingt ans, l'accès aux études supérieures pour les jeunes handicapés ne concernait qu'un petit nombre dont les parents étaient suffisamment combatifs, explique Boris Bertin, délégué général de l'association Arpejeh. Depuis quelques années, les référents handicap se multiplient dans les facs et les grandes écoles et des associations comme la nôtre poursuivent le combat pour que tous les jeunes handicapés soient accompagnés dès la fin de la 3<sup>e</sup>. C'est le seul moyen de multiplier les chances d'emploi. »